

L'enseignement de l'allemand par visio-enseignement en Deux-Sèvres – Dispositif quatre points 2002-2010

1. IDENTITE DE L'ECOLE, DU PROJET (COORDONNES, NOM, E-MAIL, ADRESSE)

Acteurs du visio-enseignement

- Inspection académique des Deux-Sèvres (initiative du projet) : inspecteur d'académie-directeur de services départementaux de l'éducation nationale IA-DSDEN
- Conseil général des Deux-Sèvres (financement de l'équipement)
- CDDP des Deux-Sèvres (opérateur technico-pédagogique) : le directeur du CDDP
- Académie de Poitiers (accompagnement pédagogique) : l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional d'allemand (IA-IPR d'allemand)

Contact (coordination):

4 Rue Camille Desmoulins

79000 NIORT

Tél. : 05-49-26-15-48

Fax : 05-49-26-73-66

cddp79@ac-poitiers.fr

2. PROFIL DE L'INITIATIVE LINGUISTIQUE

Description et contexte:

Un projet départemental d'éducation en direction des collèges ruraux

Afin d'offrir aux élèves des collèges ruraux à faible effectif et souvent isolés géographiquement une palette diversifiée d'enseignements, notamment en langues vivantes, l'Inspection Académique et le Conseil Général des Deux-Sèvres se sont engagés, à la rentrée 2003, dans un projet conjoint de visio-enseignement dans deux districts territoriaux. Il permet notamment d'introduire l'enseignement de l'allemand dès la classe de 6^{ème} qui, sans cela, ne pourrait pas être assuré faute d'effectifs suffisants.

Deux dispositifs de visio-conférence multipoints ont été mis en place, l'un dans le Nord du département, l'autre dans le Sud, impliquant chacun une «grappe» de 3 ou 4 collèges ruraux et ont été adaptés pour un enseignement à distance. Ils sont constitués, chacun, d'un studio pour le professeur, et de sites dédiés dans les 3 ou 4 collèges distants pour les élèves.

- Nord Deux-Sèvres : collèges d'Argenton-les Vallées, L'Absie et Cerizay
- Sud Deux-Sèvres : collèges de Lezay, Brioux / Boutonne, Chef-Boutonne et Sauzé-Vaussais.

Les deux studios sont implantés, l'un à Parthenay, à la Maison de la citoyenneté active, pour la «grappe nord», l'autre dans un espace dédié du collège Anne Franck de Sauzé-Vaussais, pour la «grappe sud».

Qu'est-ce que le visio-enseignement ?

Les cours sont assurés en direct, à partir du studio, par le professeur et diffusés simultanément dans les 3 ou 4 établissements sur un écran de télévision. Dans chaque collège, le petit groupe d'élèves (6 au maximum) travaille en interactivité avec ses camarades des autres collèges et le professeur. Ils se voient mutuellement en direct, s'entendent et disposent d'un micro pour communiquer.

L'ensemble des groupes constitue ainsi une «classe virtuelle» dont les effectifs sont compris entre 14 et 25 élèves.

Les élèves sont filmés en permanence durant le cours et le professeur dans son studio garde donc un œil sur sa classe comme dans n'importe quel autre cours.

Les traces écrites du cours sont affichées sur l'écran de télévision comme sur un tableau, les documents de travail sont distribués aux élèves dans leurs collèges respectifs par voie électronique. Les élèves transmettent également leurs devoirs au professeur par messagerie électronique. Chacun dispose d'une adresse électronique.

Réalisations et pratique

L'allemand par visio dans le cadre des classes bilingues dès la sixième

Le dispositif bilingue s'adresse à tous les élèves volontaires et motivés pour les langues et n'est nullement réservé aux meilleurs.

Les élèves poursuivent l'apprentissage de l'anglais commencé en primaire et ont la possibilité de débiter dès la sixième l'allemand en seconde langue par visio-enseignement.

L'allemand par visio-enseignement en section européenne (4^{ème} et 3^{ème} LV2)

La section européenne allemand s'adresse à tous les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} allemand LV2, volontaires et motivés pour cette langue et n'est nullement réservée aux meilleurs. Le dispositif est proposé aux élèves des quatre collèges du sud Deux-Sèvres. Les élèves suivent l'apprentissage de l'allemand LV2 à hauteur de 3 h hebdomadaires avec leur professeur en classe normale. Ceux qui le souhaitent peuvent compléter cet enseignement par 2 h supplémentaires de cours d'allemand en visio portant sur l'ouverture européenne et sur les pays de langue allemande (Allemagne, Autriche, Suisse).

Comme pour les autres matières, les élèves sont suivis pédagogiquement et ont pendant leur scolarité des notes dans leur bulletin. Les élèves inscrits s'engagent sur deux années au collège (4^{ème} et 3^{ème}).

La poursuite de la section européenne est assurée au lycée de Melle où l'on enseigne l'histoire et la géographie en allemand. On y étudie certains thèmes du programme d'histoire-géographie, orientés vers les pays germanophones et l'Europe.

Contraintes

- les *a priori* face à un dispositif innovant ;
- un matériel performant mais riche en subtilités d'appropriation à des fins pédagogiques ;
- la relation différente à l'élève ;
- la spécificité de la classe virtuelle, née de la mise en réseau de trois ou quatre collèges ;
- la créativité requise à tout instant pour adapter au visio-enseignement des supports et des appareils pédagogiques et didactiques destinés à en enseignement en présentiel et pour concevoir sur mesure des outils pour le visio-enseignement ;
- le besoin d'une exposition authentique à la langue sans l'intermédiaire de l'écran ;
- la nécessité de développer un réseau de professeurs formés.

Effectifs

En juin 2004, 100 élèves fréquentaient le dispositif. En octobre 2008, on en comptabilisait 192.

3. EVALUATION DE L'INITIATIVE

A - Facteurs de réussite

Le Conseil général des Deux-Sèvres a entièrement financé le dispositif depuis son démarrage (équipement, communications et assistance technique).

- **EQUIPEMENT :**

Chacun des deux studios est équipé d'un grand **bureau**, d'un **microphone** (pour communiquer avec les élèves), d'une **caméra banc-titre** (pour diffuser simultanément aux élèves tout document papier en couleur), d'un **ordinateur** (afin d'afficher sur écran les contenus du cours, faire apparaître des images, des mots, des phrases etc ...), d'un **lecteur de cassette audio** (afin de diffuser tout document sonore), de deux **magnétoscopes** (l'un pour enregistrer la séance en direct, l'autre pour montrer de courts extraits de films, reportages, dessins animés etc...), d'un **écran tactile** (permettant au professeur de choisir les sources qu'il souhaite afficher et diffuser aux élèves sur l'écran en direct). En face du bureau se trouve l'**écran de télévision** à partir duquel le professeur peut voir simultanément les trois ou quatre groupes-interlocuteurs connectés. Située au-dessus du téléviseur, une **caméra frontale** filme le professeur à son bureau pendant la séance, tel un journaliste du journal télévisé. Un **autre écran de télévision** permet de définir les paramètres techniques de connections et de diffusion avec les différents sites, ou bien même d'établir la connexion et d'afficher l'image de retour diffusée telle que les élèves la voient. **L'équipement des sites-élèves** (salles de classe dédiées au visio-enseignement) est essentiellement constitué d'un écran de télévision, d'une caméra et d'un micro. Un mobilier dédié a été installé par la collectivité territoriale.

- **ASSISTANCE TECHNIQUE :**

L'assistance technique dans les studios est assurée par deux animateurs PI@n Net, agents du Conseil général, qui travaillent en coopération avec l'équipe du Centre départemental de documentation pédagogique (CDDP) des Deux-Sèvres (assistance technico-pédagogique).

- **COMMUNICATIONS :**

L'équipement du studio et la liaison via 3 lignes "numéris" pour chaque collège permet au professeur d'utiliser et de diffuser toutes les ressources possibles : audio, vidéo, image, texte, multimédia, manuel scolaire, tableau via une caméra banc-titre,...

L'Education Nationale met en œuvre les moyens pédagogiques nécessaires :

- **MOYENS HUMAINS :**

cinq professeurs d'allemand, trois assistants germanophones, un adulte référent (assistant d'éducation) présent auprès des élèves dans chaque collège durant le cours de visio.

- **MOYENS HORAIRES :**

sur l'enveloppe départementale (Inspection Académique des Deux-Sèvres) pour les cinq professeurs

- **MOYENS SUPPLEMENTAIRES :**

attribués à l'expérimentation au titre de la Mission Académique pour les TICE (rectorat de Poitiers et Centre Régional de Documentation Pédagogique – CRDP – de Poitiers)

- **DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION DES PROFESSEURS :**

- sous l'égide de l'Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) d'allemand
- **DISPOSITIF D'EVALUATION ET DE SUIVI**
sous l'égide de la Mission à l'Evaluation et l'Innovation Pédagogique (MEIPPE), Rectorat de Poitiers
- **COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU PROJET**
Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) des Deux-Sèvres.

Textes de cadrage :

Afin de faire partager à l'ensemble de l'équipe éducative des établissements concernés une juste perception du dispositif, de son statut et de sa place dans l'offre de formation, la légitimité du visio-enseignement est actée dans les textes de cadrage suivant :

- cadrage départemental pour l'organisation : charte départementale du visio-enseignement et charte départementale des classes bilangues
- cadrage national pour l'organisation pédagogique: programmes en vigueur pour les langues au niveau considéré et textes relatifs aux sections européennes.

Personnels impliqués dans les établissements

- **CHEF D'ETABLISSEMENT**

Le chef d'établissement exerce un rôle fort d'impulsion auprès de l'équipe éducative, de facilitateur et de coordonnateur pour la mise en œuvre (gestion des emplois du temps pour faciliter le bon déroulement des séances ; communication auprès de l'ensemble des partenaires pour informer sur le dispositif...). Il engage l'adhésion d'une équipe à un dispositif qui valorise l'offre de formation en zone rurale, influe de manière décisive sur le comportement et l'attention des élèves en cours de visio, sur leur attitude à l'égard des devoirs à la maison, sur la tenue des outils de travail personnel que sont les cahiers...

- **ENSEIGNANTS**

Le **recrutement** des cinq enseignants est le fruit d'un travail de prospection et repose sur le principe de leur volontariat. Ils ont été repérés pour leurs compétences, pédagogiques et relationnelles, ont été formés aux spécificités techniques et pédagogiques du visio-enseignement.

Leur **service** comporte des aménagements et des allègements, accordés les premières années afin de leur permettre de se former dans de bonnes conditions. Conformément à leur souhait ils complètent leur service par un enseignement en présentiel dans leur secteur géographique. Ils s'engagent à se rendre une fois par semaine dans l'un des quatre collèges pour rencontrer les élèves en présentiel. Certains profitent de leur déplacement pour conduire un cours à partir du collège en direction des trois autres collèges. A l'occasion de leur présence dans les collèges, ils peuvent participer aux conseils de classe, rencontrer le cas échéant les parents et gérer avec les chefs d'établissement les questions relatives aux aspects pratiques ou à la vie scolaire.

Concernant leur statut, trois des cinq enseignants sont titulaires de leur poste, les deux autres complètent le dispositif et / ou effectuent les suppléances.

La formation : voir plus bas rubrique encadrement

- **ASSISTANTS GERMANOPHONES**

Le dispositif a été progressivement complété depuis la rentrée 2005 par trois assistants germanophones affectés par l'IA-IPR d'allemand dans les collèges et par des échanges scolaires (classiques pour les élèves de troisième) ou via des jumelages électroniques dans le cadre d'e-twinning). Leur tâche est d'encadrer les projets d'ouverture internationale mis en

place par les enseignants, de développer les compétences orales des élèves lors de séances en présentiel dans chaque collège, d'accompagner la gestion des traces écrites. Ces personnels sont recrutés sur profil et spécialement formés. En plus des cours assurés via le visio, ils se rendent une fois par mois dans chacun des collèges pour un travail pédagogique en présentiel.

L'enseignement

Il suit les **programmes officiels** et les élèves ont la possibilité de passer la **certification en allemand**, proposée dès la première année de sa mise en place (2006) dans le cadre des accords franco-allemand et du plan de relance de l'allemand en France. Ils peuvent également choisir de valider leurs compétences en allemand au niveau A2 (pilier 2 du **Socle commun** de connaissances et de compétences) pour l'obtention du Diplôme national du brevet (DNB) et de la validation.

Comme pour les autres matières, les élèves sont suivis pédagogiquement et ont pendant leur scolarité des notes dans leur bulletin.

L'encadrement et l'accompagnement pédagogiques du dispositif

Les enseignants reçoivent la visite régulière de l'IA-IPR et sont réunis en moyenne deux fois par an par l'IA-IPR à des fins de formation, de mutualisation de leurs pratiques et pour un bilan de fin d'année et de préparation de la rentrée.

La formation spécifique des enseignants visio comporte les aspects suivants :

- aspects techniques et usage des TICE liés à la gestion du matériel,
- aspects relationnels (gestion de la classe et des groupes, communication avec les établissements et les familles..)
- aspects pédagogiques liés aux spécificités du visio-enseignement : cohésion de la classe virtuelle par des activités pédagogiques adaptées, supports adaptés, circulation interactive de la parole entre les groupes distants constitutifs de la classe virtuelle et au sein de chaque groupe, gestion de l'écrit, place particulière des TICE et de l'ouverture internationale ...

L'analyse de pratiques mise en œuvre par la MEIPPE vise l'accompagnement de pratiques pour l'aide à l'auto-évaluation

La coordination du dispositif :

Un comité de pilotage rassemblant l'ensemble des interlocuteurs est réuni deux fois par an sous l'autorité de l'IA-DSDEN.

Information à destination des familles :

Il s'agit d'expliquer ce que sont le visio-enseignement, la classes bilangue et la section européenne Il est précisé notamment qu'en classe bilangues les heures hebdomadaires de l'allemand et de l'anglais sont réparties de façon égale et sans hiérarchisation (3H d'anglais et 3H d'allemand) et que l'apprentissage de l'allemand par visio-enseignement n'est ni un « club », ni une « option », ni une « initiation », mais un véritable apprentissage au même titre que l'anglais. Il n'y a donc pas de période d'essai en début d'année scolaire : les élèves inscrits s'engagent sur toute leur scolarité au collège (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) et sont donc tenus d'assister aux cours d'allemand. S'ils le souhaitent, ils auront la possibilité d'étudier une troisième langue, l'espagnol par exemple, en classe de seconde au lycée et non au collège où l'on étudie seulement deux langues.

TICE

- pour relever le défi de l'expression écrite

Alors que l'oral, notamment l'expression orale interactive, trouve son épanouissement à travers le visio-enseignement, l'écrit nécessite le recours aux TICE afin d'entraîner à la production écrite et pour l'évaluer, par ex. sous la forme de *tâches de communication langagières* (journal scolaire du visio-enseignement) collectivement (travail de groupe) et individuellement

- pour transmettre les devoirs et de traces écrites

La copie par les élèves des traces écrites du cours est difficilement contrôlable, puisque le professeur ne se rend dans chaque groupe collège qu'un fois toutes les trois ou quatre semaines. La transmission des documents écrits par voie électronique est privilégiée : du professeur vers l'élève pour envoyer certaines traces écrites du cours jugées indispensables, sans en faire une habitude, et de l'élève vers le professeur pour rendre des devoirs ou des évaluations écrites. Chaque élève dispose en début d'année d'une adresse électronique.

- pour échanger avec les partenaires allemands :

soit dans le cadre d'échanges virtuels par "e-twinning", soit dans le cadre d'échanges avec déplacements d'élèves (avant et après le séjour)

- pour visionner les supports d'apprentissage

A côté des documents traditionnels papier, les supports au format *powerpoint*, élaborés par les enseignants occupent une place privilégiée.

- pour valider le Brevet Informatique et Internet niveau 2

Les compétences mises en œuvre par les élèves de visio-enseignement leur permettent de valider sans difficulté le B2i (brevet informatique et internet, pilier 4 du Socle commun de connaissances et de compétences - La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication), pour l'obtention du DNB.

Regroupement de la classe virtuelle

Les trois ou quatre groupes qui constituent la classe virtuelle sont regroupés une ou deux fois par an dans le cadre d'une journée

Environnement international

Les échanges virtuels déjà mentionnés et l'échange scolaire avec un établissement allemand (*Realschule*) proposé aux élèves de troisième assurent l'ouverture culturelle et internationale. L'apport de l'échange scolaire est fondamental dans le cadre du visio-enseignement pour assurer l'exposition orale à la langue.

B - Indicateurs de succès

Evaluation du dispositif

L'évaluation externe par la MEIPPE pointe les leviers et les freins suivants

▪ **Leviers et conditions de la réussite :**

La formation, les personnes ressources investies dans les collèges distants et les studios, le nombre des groupes (plus grande souplesse dans le cas de trois groupes), la coordination entre les différents acteurs et partenaires.

▪ Les freins

- Lors de la mise en place du dispositif : les représentations négatives de l'enseignement distanciel par méconnaissance du dispositif, la complexité du dispositif technique (multiplicité des supports son, image, texte), difficulté à concilier les contraintes technologiques et les objectifs de la discipline
- En termes de gestion pédagogique des groupes : la gestion difficile de quatre groupes à l'écran, la mise en œuvre difficile d'une séance lors de problèmes techniques ou de transmission des documents préparatoires à la séance, la difficulté à mettre en œuvre la pédagogie différenciée et à l'individualisation, la distance et la gestion simultanée et/ou alternée de trois groupes.
- La nécessité de constituer un vivier de professeurs formés au visio-enseignement et disponibles pour assurer les éventuelles suppléances.

▪ Les impacts pour les enseignants

- Tice (meilleure maîtrise des outils utilisés: utilisation diversifiée des nouvelles technologies, recours régulier à des PréAo, utilisation de powerpoint, participation à la validation du B2i),
- communication (meilleure gestion de sa communication verbale et non verbale adaptée à chaque type de cours, consignes données plus claires et plus précises),
- conception et mise en œuvre de l'enseignement (meilleure définition des objectifs de séance, meilleure adéquation entre les activités proposées et les objectifs, meilleure gestion du temps du fait des contraintes techniques (cours « scénarisé »),
- interactivité du cours

▪ Les impacts pour les élèves

- **Compétences linguistiques et disciplinaires (cursus dans une langue qui ne leur serait pas offerte en enseignement présentiel)**, authenticité de la communication proposée puisque chaque groupe s'adresse à un autre groupe qu'il connaît peu et doit se faire comprendre, meilleure connaissance des cultures étrangères, volonté accrue de participer à des échanges). L'impact est très positif pour les élèves en situation de réussite, plus relatif pour les élèves en difficulté et très net en section européenne
- **Compétences sociales et civiques** : prise de parole plus aisée au sein du groupe restreint, rigueur, écoute et respect de la parole de l'autre et des règles.
- **Compétences liées à l'autonomie et l'esprit d'initiative** : développement de l'autonomie du fait d'un travail à distance ; sens des responsabilités amplifié avec un rôle très précis à jouer au sein du groupe ; capacité à planifier et à organiser son travail ; capacité à identifier un problème et à mettre au point une démarche de résolution ; volonté de se prendre en charge personnellement

Les résultats des élèves en allemand

Une première cohorte d'élèves issus du visio-enseignement classe bilingue a terminé sa scolarité au collège, la seconde en 2008. Les résultats sont les suivants :

- **Les résultats à la certification**, évaluation externe des autorités éducatives allemandes en allemand (Zertifikat Deutsch der KMK – Kultusministerkonferenz) se situent sensiblement dans la moyenne académique. La réussite signifie la réussite dans chacune des 5 activités langagières, sans compensation entre elles

- **Poursuite de la scolarité en lycée**

Suivi de la première cohorte indique qu'une majorité des élèves poursuit sa scolarité en seconde générale et technologique, rares sont les orientations en lycée professionnel. On note également quelques orientations en section européenne et une en Abibac (double délivrance du baccalauréat et de l'Abitur allemand).

- Résultats des élèves en seconde générale et technologique

Les résultats des élèves se situent dans la moyenne de classe. Les élèves issus du dispositif visio ne se distinguent en aucun cas des autres élèves par leurs résultats.

- Concours franco-allemand (niveau collège) 2007: première place

Concours « patrimoine » avec le land jumelé du Mecklemburg-Vorpommern : première place pour les collèges visio Nord Deux-Sèvres : production orale (saynète filmée) et production écrite illustrée par powerpoint

Intérêt accru pour la culture de la langue :

L'intérêt des élèves en faveur des échanges scolaires et de l'ouverture culturelle s'est accru, ils manifestent l'intérêt de participer aux échanges individuels de type Voltaire (séjour de 6 mois en Allemagne en classe de seconde)

Rayonnement (publication)

- Publication du CRDP de Poitou-Charente
 - o *Apprendre, communiquer avec le visio-enseignement* (sceren CRDP Poitou- Charentes 2007, collection démarches et pédagogie)- DVD + brochure
 - o Annexes au livret d'accompagnement avec mutualisation de séquences pédagogiques sur le site du CRDP : <http://www.crdp-poitiers.org:80/visio-enseignement>
- Site de l'académie de Poitiers
<http://ww2.ac-poitiers.fr/allemand/spip.php?article156>.
<http://ww3.ac-poitiers.fr/allemand/visio.htm>
- Mémoire de fin d'études d'une assistante allemande :
<http://ww3.ac-poitiers.fr/allemand/docs/Visio/Maywald.doc>

Perspectives : Quelles évolutions des usages de l'outil ?

Il s'agirait à terme d'utiliser le visio-enseignement à d'autres fins que le seul enseignement des langues et donc de l'ouvrir aux autres disciplines ainsi qu'à la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif dans le cadre de la généralisation en septembre 2008 (volet langues vivantes et volet éducatif et culturel).

Dans le cadre de " visio-conférences", utilisation possible pour des interventions ponctuelles de professionnels dans le cadre de l'éducation à l'orientation, autour d'un métier, formation des délégués de classe, conduite de réunions de travail à distance (chefs d'établissement, CPE...), formation d'enseignants, réunions de parents pouvant ainsi mieux comprendre la fonction de ce dispositif...

28 janvier 2009 – Inspection pédagogique régionale d'allemand – Thérèse Behrouz